

COMPTE RENDU DE REUNION DU Lundi 28 novembre 2016 à 18h30

Présents : Mmes Jeanine Duffa, Josiane Taudière, Marie-France Ganneray, Maylis Moreaud, Edèll Pereira, Stéphanie Déjos et MM. Alain Berlioz, Fabrice Duppi, Bernard Lafon, Jean-Jacques Gipoulou, Pierre Morisse.

Absents excusés : Mme Charlotte Sabrou (procuration à Bernard Lafon) ; MM. Christian Lejuez (procuration à Jeanine Duffa), Marc Rayssac (procuration à Maylis Moreaud).

Secrétaire de séance : Mme Marie-France Ganneray.

M. le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du 23 septembre 2016 et le soumet à approbation. Trouvant toujours que les comptes-rendus manquent de détails, les membres de l'opposition votent avec 5 voix contre (Mmes Pereira, Sabrou, Moreaud, MM Lafon, Rayssac), et 2 abstentions (Mme Duffa, M Lejuez)

M. le Maire demande s'il y a des candidats pour effectuer le secrétariat de séance. Devant l'absence de candidat, Mme Ganneray propose d'effectuer le compte-rendu.

Accord du Conseil Municipal.

DELIBERATIONS

D1>Locaux ancienne gendarmerie / proposition de bail et accord de sous-location entre le cabinet d'infirmières et la Croix Rouge

Chaque conseiller a reçu copie du bail pour étude. La durée du bail sera fixée à six ans. Il est demandé que soit précisé que l'entretien et le ramonage de la chaudière soient effectués à la demande de la commune et remboursés par les locataires.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

D2>Maison de Services au Public / convention avec accord de sous location entre la Poste et la gendarmerie pour les permanences de la gendarmerie tous les jeudis matins.

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal a voté le 15 avril 2016, la création d'une Maison de Services au Public (MSAP).

La Poste, actuellement locataire de la mairie, propose de céder au groupement de gendarmerie une partie de ses locaux afin d'y tenir des permanences.

Un contrat de bail est proposé entre les 3 parties.

Certains conseillers craignent que la MSAP fasse double emploi avec des activités présentes au CIAS.

M. le Maire rappelle les missions de la Maison de Services au Public qui seront complémentaires avec celles existantes au CIAS. La Maison de Services Au Public permettra aussi de renforcer la présence de la Poste à Monpazier.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

D3> Baux communaux logements, La Poste, / avenant au contrat de bail pour entretien des chaudières

M. le Maire rappelle que les baux des logements communaux comprenant une chaudière à fuel ne comportent pas la mention de la vérification des chaudières.

Aussi, M. le Maire propose, en accord avec les locataires concernés, de faire réaliser la vérification et de répercuter la note sur le loyer.

Accord du conseil municipal à l'unanimité pour faire un avenant au bail de chacun.

D4> Lotissement ancienne gendarmerie / nouvelle dénomination

L'Office d'HLM a nommé ce lotissement : *lotissement des Cyprès*. Certains y voient un trop proche rapport avec les cyprès du cimetière et que l'office aurait pu demander son avis à la commune, d'autres pensent qu'il y a ailleurs des cyprès en dehors des cimetières et que ce terrain est privé.

M. le Maire propose de faire un courrier pour leur présenter le mauvais ressenti d'une partie du Conseil Municipal.

Accord du conseil municipal avec 7 pour et 7 abstentions (Mmes Pereira, Sabrou, Duffa, Moreaud, MM Lafon, Rayssac, Lejuez),

D5> Travaux Eglise / validation du devis APGO pour dossiers de demande de subvention

Afin de pouvoir déposer des demandes de subvention et continuer les travaux de restauration de l'église, il convient de valider un devis du Maître d'œuvre APGO, pour réactualiser les travaux de la tranche conditionnelle 1. Le Conseil Municipal propose d'attendre pour présenter les demandes de subventions à la DRAC, au Département et à la Région.

Mme Moreaud signale trois fuites de toit à l'intérieur de l'église. M. le Maire demandera à l'entreprise Leygues d'intervenir.

D6> Travaux parking Foirail Nord / demande de subvention au Département (Contrat d'Objectifs)

Cette demande de subvention concerne une deuxième tranche de travaux pour un montant de 52 625€ HT sur un estimatif total de travaux de 90 125€ (étude ATD).

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

D7> Travaux voirie / demande de subvention au Département (Contrat d'Objectifs)

Lors d'une réunion organisée par les Conseillers Départementaux avec les Maires du Monpaziérois, il a été proposé la possibilité de solliciter des subventions du département sur la voirie pour chaque commune.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

D8> Charte Zéro pesticide/ validation des devis pour l'achat de matériel

M. le Maire rappelle que l'agence Adour Garonne a attribué une subvention de 22 915€ HT pour la charte 0 pesticide à hauteur de 70% sur une base HT de 32 737€ pour l'achat de matériel et de fournitures.

Cela facilitera le travail des agents techniques et permettra de ne plus utiliser de pesticides au 1^{er} janvier 2017.

L'acquisition d'un nouveau tracteur est également nécessaire pour un montant de 12 700€ HT avec reprise du tracteur épareuse, soit un total de dépenses de 45 437€ HT, soit 55 424€ TTC.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

D9> Charte Zéro pesticide / DM pour inscrire au budget en dépense et recette l'achat de matériel avec reprise de l'épareuse,

Proposition en accord avec la trésorerie, d'affecter la somme des dépenses totales (matériels et tracteur) soit 55 424 € TTC en Dépenses d'investissement au cpte 2158, + 533.04€ (excédent de crédits consommés du à l'achat d'un chauffe-eau pour un logement communal)

et en Recette d'investissement au cpte 13111 la somme de 22 915 € (subvention Agence de l'Eau Adour Garonne)

Proposition de prendre la somme inscrite au 022 (dépenses imprévues de Fonctionnement) – 22 500€ et le virer au compte 2158 par le compte 023 et prendre le complément au cpte 2151 – 23 648€ et

au cpte 2152 – 9 809.04€.

Un acompte pourrait être versé fin 2016 de 30 818.40€ pour l'achat du tracteur, de la balayeuse et d'une brosse de désherbage.

M le Maire évoque la possibilité d'un prêt à court terme proposé par le Garage Bourgeois sur son matériel acheté.

Accord du conseil municipal pour étudier cette possibilité.

D10> Recrutement d'un garde particulier communal au 1^{er} janvier 2017

Proposition de recrutement d'un garde particulier communal au 1^{er} janvier pour 4h / semaine modulable.

Il interviendra sur le respect des arrêtés municipaux et la règlementation en matière de voirie, le respect des droits de place, la divagation des chiens, le marché hebdomadaire et marché aux cèpes.

Le conseil municipal avec 1 voix contre (Mme Pereira), 6 abstentions (Mmes Sabrou, Duffa, Moreaud, MM Lafon, Rayssac, Lejuez), et 7 voix pour, prend acte de cette décision.

D11> SDE 24 / renouvellement du groupement d'achat d'électricité

Dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie, il convient de renouveler la convention sur le groupement de commandes pour l'achat d'énergies avant le 31 janvier 2017. La délibération avait été prise le 05/06/2015.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

- Point Information Tourisme

M. le Maire rappelle les modifications d'ouverture du PIT

Ouvert seulement le jeudi, fermé de novembre à mars, un débat s'engage sur ce sujet.

Lecture de la lettre proposée par M. le Maire, accord des membres du conseil pour l'envoyer au président et au vice président en charge du Tourisme de la CCBDP (voir annexe).

- Boîte à livres dans anciennes cabines téléphoniques de Monpazier

Mme Carole Arnaud propose d'installer une boîte à livres dans les anciennes cabines téléphoniques qui restent au Foirail Sud et Nord. Cela marche très bien et ne porterait pas de tort à la Médiathèque. Il va être demandé à Orange que la commune puisse conserver ces cabines à cet usage.

Mme Carole Arnaud se charge de l'apport des livres, le conseil la remercie pour cette initiative intéressante.

Subventions accordées

M. le Maire fait lecture de divers courriers de subventions

- Agence de l'Eau pour accord de subventions pour travaux de réseaux (70%) soit 505 400€ pour un montant de travaux de 722 000€ HT.
- Conseil Départemental pour une subvention de 5 000€ pour des travaux d'aménagement urbain.
- Fondation du Patrimoine complémentaire de 2 500€ (à l'initiative de M René Boisserie) sur les travaux de restauration des fontaines et du lavoir.

Station d'épuration

M. le Maire fait un point sur le dossier assainissement collectif. Un courrier a été envoyé par la Sous-Préfète concernant des remarques sur le marché. A la demande du Maire, l'avocat conseil de la commune a répondu à ce courrier sur toutes les remarques, qui s'avèrent infondées. L'opposition réfute toujours la solution Filtre Planté de Roseaux. M le maire rappelle que cette solution a été validée par la CCBDP, s'appuyant sur l'avis du Ministère de l'environnement, de l'IRSTEA, du Président de la Région et du Président du Conseil Départemental.

M le Maire demande à certains opposants d'arrêter d'entraver et de faire retarder la réalisation de ce projet. Il rappelle qu'il le mènera à son terme, avec détermination.

Prix de l'eau potable

Suite à la dernière réunion du conseil municipal, il avait été demandé des précisions concernant la différence de prix entre les petits et les gros consommateurs, ainsi que des explications sur les montants de factures impayées importantes.

Lecture de la réponse de M Mattera, Président du SIAEP, envoyée à tous les conseillers par mail. Mise au point par M Gipoulou sur certains éléments du rapport, établi par le syndicat. La parole est donnée à M Mattera pour donner des explications complémentaires.

Mme Duffa demande que certaines réunions de commissions soit réunies (personnel, foires et marchés, sport jeunesse) Elle demande également que les convocations du conseil municipal soient envoyées plus tôt.

Concernant ces commissions, M le Maire confirme qu'elles se réuniront prochainement.

M le Maire rappelle qu'une réunion de travail de l'ensemble du conseil municipal s'était déroulée le 16/11/2016 où avaient été fixée la date de réunion du conseil et de nombreux sujets y avaient été alors abordés.

Fin de la séance : 21h45.